



## Correspondants régionaux de France 2

### **Les soutiers du navire amiral ont-ils enfin été entendus ?**

**Le SNJ a multiplié rencontres, interventions, tracts et procédure de saisine pour que les revendications des correspondants régionaux de France 2 soient entendues. C'est finalement la menace d'une grève illimitée à compter du 10 juin qui a obligé la direction à négocier. Nous avons donc levé notre préavis de grève : voici le résultat de la mobilisation.**

Depuis 3 ans, le SNJ dénonce sans relâche le projet de « news factory » (usine d'informations), pivot du projet « Info 2015 » que la nouvelle direction poursuit sans état d'âme. Premières victimes de la « news factory » : les correspondants régionaux de France 2. Plus qu'ailleurs, nous faisons le constat d'une dévalorisation du journalisme, imposée par une hiérarchie qui préfère l'air du temps à l'enquête, le micro-trottoir au témoignage, le duplex et les « éléments » (itw et rushes envoyés à Paris) au reportage.

En niant les vraies fonctions des journalistes, en imposant un appauvrissement des tâches, la direction met en danger leur équilibre professionnel et personnel.

Le SNJ, à la demande des correspondants régionaux de France 2, a donc déposé un préavis de grève illimité, à compter du 10 juin, jour de l'ouverture de l'Euro de football. Soudainement réveillée, la direction a dû s'asseoir à la table des négociations pour signer un accord. Sa signature l'engage à respecter les points suivants :

- **Pratiques professionnelles** : la direction s'engage à redonner la priorité au reportage et à reléguer les « éléments » au second plan. Un groupe de travail, piloté par la direction de l'information, va se réunir, avec des représentants des correspondants régionaux. Restitution et publication des travaux en juillet 2016.
- **Des postes vacants** rapidement pourvus aux bureaux de Rennes, Marseille et Poitiers ; la situation des autres bureaux examinée, en vue d'un renfort. L'examen aura lieu dans le cadre de la négociation nationale sur l'emploi, qui vient de s'ouvrir dans toute l'entreprise.
- **Réparation du préjudice** subi du fait d'une discrimination salariale entre les journalistes correspondants régionaux et ceux du siège Parisien. Par cette réparation, la direction actuelle confirme donc que le SNJ avait raison quand nous condamnions les pratiques illicites de la précédente direction de l'information (Thuillier/Monnier)

**Avec l'appui des correspondants régionaux de France 2, le SNJ sera extrêmement attentif au strict respect de la totalité des engagements pris.**

**Enfin, le SNJ constate, une fois de plus, que le « dialogue social » prôné par la direction est une communication vide de sens. Depuis 3 ans, aucun de nos nombreux signaux d'alerte n'a été entendu. Seule la menace d'une grève a fait plier la direction. Nous saurons le lui rappeler.**

Paris, le 10 juin 2016

---

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ\\_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)